

1769



Bruno  
12

LE présent Registre, contenant  
 feüillets, cottés & paraphés par premier & dernier, par  
 Nous Marie-Louis-François Marquetet, Chevalier, Seigneur  
 de la Nouë, Conseiller du Roy, Président & Lieutenant-Gé-  
 néral aux Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir  
 à enregistrer les Actes de Baptemes, Mariages & Sépultures  
 de la Paroisse de *St. Julien*  
 pendant l'Année mil sept cens *soixante trois*  
 & six semaines au plus tard après l'expiration de ladite  
 Année, être l'un des deux Registres, signé conformément à  
 la Déclaration du Roy, du 9 Avril 1736, & certifié vé-  
 ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-  
 voyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine contre  
 ledit Sieur Curé, de dix livres d'aumône, & de faisie de son  
 Temporel, contre les Marguilliers de dix livres d'amende; le  
 tout, suivant ladite Déclaration, & les anciennes Ordon-  
 nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *quatorze*  
 Décembre mil sept cens *soixante deux*

L'an 1769 le vingt quatre Janvier a été baptisé par moy  
 curé de la paroisse de St Julien de Meaux le fils d'Antoine  
 de la Nouë marié avec Marie-Anne de la Nouë sa femme  
 fille d'Antoine de la Nouë marié avec Marie-Anne de la Nouë  
 sa femme fille de Messieurs Claude de la Nouë & de  
 Marie-Anne de la Nouë mariés à Meaux  
 Robert curé de la paroisse de St Julien

Mairie de Trilpar

L'an 1763 le vingt cinq jansies a été  
jugé en la paroisse de cette paroisse  
par moy curé Soussigné, Le corps de  
M. Thomas Gubien Vivan Laboureur  
a bailleardou decedé le jour precedent  
après avoir receu les sacrements, âgé  
de quatre vingt dix sept ans  
en presence de M. Philippe Simon  
Rodier aussy Laboureur audit lieu, son  
gendre, et de Philippe Simon Rodier  
aussy Laboureur soupetit fils et  
autres par ault les quels ont signé,

Le Rodier P. Rodier de Nutte  
Gobert curé

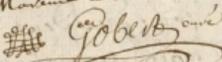
L'an 1763 le neuf fevrier a été baptisé par moy  
curé Soussigné Pierre Joseph Francois ne de  
de Jean Francois lousin Manouvrier et de  
Marguerite Coulle sa femme en la paroisse  
Joseph Dusautoy fils de Jean Baptiste Francois  
Dusautoy le Marquis Marie Marguerite  
aubé fille de deff. Pierre aube son de cette  
paroisse les quels ont signé Joseph Dusautoy  
mari Marguerite aube Gobert curé

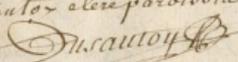
L'an 1763 le dix fevrier a été  
jugé en la paroisse de cette  
paroisse par moy curé Soussigné  
Le corps de Marie Leroux decedé le  
jour precedent après avoir receu les sacrements  
âgé de quatre vingt deux ans La d. deff. de son  
fille de jenne Leroux ancien m. Decedé de cette  
paroisse, en presence de Charles Vermille  
son beau freres aussy de deff. Pierre Leroux  
sa femme de Charles, et Jacques Philippe  
Vermilles des Heriers les quels ont tous signé,

C. V. Charles Vermille

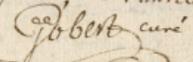
Gobert curé P. Vermille  
Paul Vermille

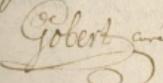
L'an 1763 le dix fevrier a été baptisé par moy curé  
Soussigné Marie Nicolle nee de jenne de fille de Gildeur  
Vouard manouvrier et de Marie Nicolle Vermille  
de cette paroisse le jennin Joseph de Courgeon fils  
de deff. Jean Courgeon aussy de cette paroisse le Marquis  
Marie Genevieve Vouard fille de Gildeur Vouard domestique  
et de deff. Gobert le fils de jenny la quelle a déclaré ne  
scavoir signer Joseph de Courgeon Gobert curé

L'an 1763 le trois mars a été baptisé par moy  
Cure Souffigné genevieve née d'avis fille de Louis  
Nantès Manouries et de François Cuillier le  
premier Louis Nantès fils de Louis Nantès le  
Marsieur genevieve Nantès fille de Jean Nantès  
tous de cette paroisse La Marianne a déclaré ne  
devoir signer l'écrit nautier  Cure Souffigné

L'an 1763 Le Vingt neuf mars a été inhumé dans  
l'Église de cette paroisse par moy cure Souffigné  
Le Corps de femme, decedée le jour précédent  
à l'âge de dix huit mois fille de femme Marie  
Manouries et de mari Marguerite Boule de  
peu en mere en presence de Jean Bapt. François  
Davautoy clerc paroissial lequel a signé  
 Davautoy  Cure Souffigné

L'an 1763 le trois avril ont été baptisés sous  
condition par moy Cure Souffigné Marie Anne  
Sophie et Felice Victoire nées d'aujourd'hui lesquelles  
anciennement ont été élevées à la Maison à cause de  
lequel de mort par genevieve d'avis Sage femme  
de cette paroisse qui nous en a fait la déclaration  
en presence des Souffignés filles de Jean François  
Vermeille manouries et de Marie genevieve  
Popillon le premier de la Première Jean François  
Nantès fils de Jean Nantès manouries la  
Marianne Marie Anne Vermeille fille de Deffrance

3  
François Vermeille le  
premier de la  
alexis fouillou  
cibleux tous  
Deuxieme Antoine  
fils d'Antoine fouillou  
de cette paroisse la  
Maxime Marie genevieve Charlotte manrice  
fille de Jean manrice cabartus a bel air  
Vaisse de de Charvautray lesquels ont signé  
excepte Marie Anne Vermeille qui a déclaré  
ne savoir signer Jean François ex Antoinette  
Antoine alexis fouillou  
marie genevieve manrice  Cure Souffigné

L'an 1763 Le Vingt neuf avril a été inhumé  
dans l'Église de cette paroisse par moy cure  
Souffigné, Le Corps de genevieve Juverie  
decedée le jour précédent à l'âge de quinze mois  
fille de m. Jean des Compelles Valer de chambre  
et de Felice Fleury Les peres et mere  
demeurant a Paris chez m. Renaure m. rotisseur  
rue Saint Honoré paroisse Saint Roch  
L'Écrit enfant en nourrice chez Louise Garlou  
femme d'Antoine Chaloyin, en presence de  
Jean Bapt. François Davautoy Clerc  
paroissial lequel a signé, Davautoy  Cure Souffigné  
 Cure Souffigné

L'an 1763 le Vingt trois may a été baptisé  
sous Condition pas may Cuvé Soudigne  
après avoir été ondoys ala Maison pas  
jeanne David sage femme demourant en  
cette paroisse, Jean Baptiste ne d'aujourd'uy  
fils de Jean Baptiste le Riche manourier en  
de Mane anglique Coustois le parren  
Jean passeu fils de Nicolas parren macon  
de la Marine Mane ame Coustois fille de  
Jean Coustois jardiinier a l'olivette tous de  
cette paroisse le Marine a declaré ne  
scavoir signer Jeanparant Gobert curé

L'an 1763 le Vingt huit may a été baptisé pas may  
Cuvé Soudigne Jean Pierre ne d'aujourd'uy fils  
de Jean Benoit manourier en de felix le Riche  
le parren Jean Pierre Charles fils de deffunct  
Charles Charles le Marine Marguerite Vernille  
fille de Charles Vernille tous de cette paroisse  
le parren a declaré ne savoir signer  
Marguerite Vernille Gobert curé

L'an 1763 Les trois May après la publication  
des bans desfutur Mariage entre Jean Baptiste  
Le Riche Daig Coustois Dumans fils Mayneu  
Dautome Le Riche Manourier avec Gabrielle

4  
Busseron de... pere et mere  
de cette paroisse... d'une part, et Marie  
Madeline d'une autre part, de Vingt huit ans  
environ femme de Martin Delaune de cette même  
paroisse d'autre part faites par Dimanches et  
fêtes Francois Lequinze Vingt deux et Vingt quatre  
May present mois dans cette Eglise par la permission  
de Mane de jésu au greff de la officialité de may  
et Vingt huit de present mois des finsailles celebrées  
la Ville de Soudigne par le curé de cette paroisse et  
deux en cette Eglise le mutuel consentement qu'ils  
ont donné par parole de present au dit Mariage et  
deux en donné la benediction Nuptiale en presence  
D'autome Le Riche, et aussi Dautome Le Riche  
pere, et freres de Leppou, de Francois Nantuo cabaretier  
de Nicolas d'une freres de Leppouse et Nantuo  
ans de Leppouse et autres par tout Les quels ont  
lors signer excepté Leppouse, Le pere de Leppou  
et Le freres de Leppouse Les quels ont declaré  
ne savoir signer, Jean Baptiste Le Riche  
Antoine le Riche Joubault  
Francois Nantue Gobert curé

L'an 1760 le premier juiu a été jugumé dans  
l'Église de cette paroisse par M<sup>re</sup> Curé  
Sousigné Le corps de Genevieve Decedé  
de jours précédents âgé de trois mois, fille de  
Louis Mantec Manuanno ou de François Cavillien  
Les deux parents ou parents de Jean Bapt<sup>te</sup> François  
Davaulx Clerc paroissial lequel a été signé,  
Davaulx Curé Robert Curé

L'an 1763 le premier juiu a été baptisé par  
M<sup>re</sup> Curé Sousigné Marie Anne Anastasio  
née de six fille de Jean Baptiste Vasse Charon  
et de Marguerite la fosse le parain M<sup>re</sup>  
Pierre Bertrand Chirurgien la Maraine  
Marie Genevieve Gijot fille de M<sup>re</sup> Jean  
Gijot tous de cette paroisse lesquels ont signé  
Bertrand Marie Goussier Gijot Robert Curé

L'an 1763 le trois juiu a été baptisé par M<sup>re</sup> Curé  
Sousigné Denis né le trois de M<sup>re</sup> Curé  
de M<sup>re</sup> Denis Perron Baquet neveu de la terre  
et Seigneurie de Culbardou et de M<sup>re</sup> Denis  
Louis Roze de cette paroisse Le parain M<sup>re</sup>  
Charles Denis Gamoteau La Courrou au plus pleins  
la Maraine M<sup>re</sup> Dame Suzanne Julie Basin  
épouse de M<sup>re</sup> Pierre Jean Baptiste Aubry Le bouret

a Monsieur lesquel ont signé  
Suzanne Julie Denis  
Robert Curé D. Brunet



L'an 1763 le Vingt deux juiu a été  
jugumé dans l'Église de cette paroisse  
par M<sup>re</sup> Curé ou de M<sup>re</sup> Curé Grand carme de Crey  
de servant la cure de Culbardou pour l'absence  
de M<sup>re</sup> Curé Jean Louis Decedé du jour précédent  
âgé de deux mois, fils de M<sup>re</sup> Louis Achille André  
Margaret meris appria ou de Genevieve Genevieve  
L'écrit des parents ou de M<sup>re</sup> Curé parois  
de M<sup>re</sup> Curé enfant en nourrice de M<sup>re</sup> Curé  
Marguerite Marou femme de Jean Baptiste Decedé  
Caillou, en parois de Davaulx de cette paroisse  
par M<sup>re</sup> Curé Davaulx et D. Bruno Robert Curé

L'an 1763 le Vingt trois juiu a été baptisé  
par M<sup>re</sup> Curé ou de M<sup>re</sup> Curé Grand carme de Crey  
de servant la cure de Culbardou pour l'absence  
de M<sup>re</sup> Curé Marguerite l'habite né de six fille de M<sup>re</sup> Curé  
Philippe Formeie Cabartuo ou de M<sup>re</sup> Curé de M<sup>re</sup> Curé  
Joseph Louis son fils de feu Jean Louis ou  
Culberghe, La maraine Marguerite Formeie  
fille de Charles Formeie tous de cette paroisse  
lesquel ont signé, Joseph Louis  
Marguerite vermeille D. Bruno Robert Curé



L'an 1763 le douzième d'octobre a été jugé  
dans l'église de cette paroisse par le sieur  
Religieux cordelier de son sacre de l'abbaye  
pour l'absence de son corps d'un enfant  
laquelle a été fondée à la maison Laville, étant fils  
d'Edouard Diez Manouvier de Dame D'ouette  
deux parents, en présence de Jean Baptiste Francoeur  
D'afautoy Curé paroisial qui a signé,

DISCOURS & Geobert curé

L'an 1763 le sept octobre a été baptisé par  
moy curé l'abbaye Louis p. d'ore né d'un  
fils de Francis Fleuret manouvier et de  
Marie Elisabeth Coutais le parois  
Jean p. d'ore son fils de Jean Coutais  
concevoir de l'édouette la Marquise, Marie  
Nicolas Durantoy fille de A. B. Francis  
Durantoy tous de cette paroisse l'empereur  
curé Geobert curé  
Marie nicolle D'afautoy Geobert curé

L'an 1763 le dix sept octobre a été baptisé  
par moy curé l'abbaye Marie Jeanne Victoria  
née d'un fils de Charles veau sermieu et  
de Francis Mange le parois p. d'ore Diez  
fils de deff. Claude Diez la Marquise manouvier

7  
Jeanne de vermeille fille de Charles vermeille  
tous de cette paroisse la Marquise adieu  
Jeanne signé p. d'ore Diez Geobert curé

L'an 1763 le cinq quatre octobre  
a été jugé par moy curé l'abbaye dans  
l'église de cette paroisse le corps d'un enfant  
candé à la maison Laville, étant fils  
de nicolas Parant jeune Manouvier manouvier  
à l'abbaye de dame l'abbaye des pères et  
Mère, en présence de son père qui a signé,  
Geobert curé

L'an 1763 le six novembre a été jugé  
dans l'église de cette paroisse par moy  
curé l'abbaye le corps de Marie nicolle  
decédée le jour précédent âgée de deux mois  
fille de ledit veau Normand Manouvier et de  
Marie nicolle Vermeille des pères et mère en la  
présence de Jean Baptiste Francoeur D'afautoy  
Cure paroisial qui a signé,  
DISCOURS & Geobert curé

L'an 1763 Le sept Novembre apres la  
Publication des bans de futur mariage  
entre Antoine Binard age de trent deux ans  
fils Major de l'admiral Binard Manouviere  
et de l'Elizabeth godard des paroisses de  
parois de Camy d'une part, et Marie  
angelique Leq age de vingt deux ans fille  
d'Antoine Leq et de Marie Magdelaine  
Bouly ses precieuses de cette paroisse d'autre  
part, faites par trois Dimanches & Canons  
Le premier le vingt trois octobre dernier  
L'an dans cette Eglise que dans celle  
de Camy suivant le rite de M. Secour  
Dud. Camy de pose au greffe de la Paroisse  
demeure le Curé en presence Moir, Je  
sousigné pasteur curé de cette paroisse  
ay recu en cette Eglise Le mutuel consentement  
qu'ils ont donne par parole de present au  
Mariage et leur ay donne La benediction  
Nuptiale en presence d'Antoine Binard

de Pierre Sainct Binard, pere et  
frere de l'epoux, de Jacques Grossier  
de Juré Leq, beau pere et frere  
de l'epouse et autres parents, des quels  
ont tous signez, exceptez le jour  
et le frere de l'epouse qui ont declarez  
nes l'absence de l'Antoine Binard  
Le Binard De Binard G. godard  
Jacques Grossier Robert curé

L'an 1763 le Vingt Neuf Novembre a été baptisé par  
curé sousigné Antoine Binard un enfant de  
fils de Pierre Martin marotte manouvrier et de  
Marie Anne Bouette ses pères et mères le parrain  
Antoine Biere fils d'Antoine Biere manouvrier, la  
Marraine Marie Ege fille de la dite Eglise de  
Silvius Etienne Leguin Beau pere tout de cette  
Paroisse lesquels ont declarez au Sacerdote signez  
Robert curé

L'an 1763 le Vingt Neuf Novembre a été baptisé par  
curé sousigné Marie Catherine et une de ses fille  
de Remy curé de la Paroisse de cette paroisse  
père et mère le parrain Joseph Boujeon fils de deff  
beau Sœur de la Marraine Marie Marguerite aube  
fille de deff Pierre aube tout de cette paroisse lesquels  
ont signez Joseph Boujeon  
Robert curé

mari marquerite aube

L'an 1663 Le Vingt neuf novembre a été  
jugé en la paroisse de cette paroisse  
par M<sup>r</sup> curé & sousigné Le Corps d'Antoine  
le prestre Dede le j<sup>o</sup> precedent a pres avoir  
receu l'ou des sacraments aagé de soixante quatre  
ans en presence d'Antoine Le Jean Baptiste  
Les Prestres Les Casanin Louis deuy demourant  
a Billardou lesquels ont signé

Antoine Lypre Jean Baptiste Lypre  
Gobert curé

L'an 1663 Le Trent Moins a été jugé en  
dans le cimetiere de cette paroisse par M<sup>r</sup>  
curé & sousigné Le Corps de Charlotte  
Bouhonnie femme de deffunt M<sup>r</sup> Jean  
Du perrier Vmanc Girague a Billardou  
decedé le j<sup>o</sup> precedent a pres avoir receu  
l'ou des sacraments aagé de soixante deux ans  
en presence de Nicolas Manlio et Jean Dougey  
et autres parons lesquels ont signé

Nicolas Manlio Jean Dougey  
Fiodime Baillaud Andre Bouhonnie

Gobert curé

L'an 1663 le deux Decembre a été baptisé par M<sup>r</sup>  
curé sousigné Paul de Daignon Dey fils d'Antoine  
Chalopin et d'Anne Marie de la loire Simon  
Constance Solan le j<sup>o</sup> paron Paul Garbon fils  
de Jean Baptiste Garbon le Marquis Marie Jeanne  
Chalopin fille de deffunt Admes Chalopin  
de cette paroisse la Marquis a de la paroisse de  
signés par les prestres Gobert curé

L'an 1663 Le six Decembre a été jugé en  
dans le cimetiere de cette paroisse par M<sup>r</sup>  
curé Le Corps de Marie Charlotte  
Veron femme de Louis Marie d'Arnaud Billardou  
decedé le j<sup>o</sup> precedent a pres avoir receu l'ou  
des sacraments aagé de soixante quatre ans  
en presence de son Mar Jean Baptiste de  
son fils et autres parons lesquels ont signé  
Louis deffunt Arnaude Gobert curé

L'an 1663 le dix six Decembre a été baptisé par  
M<sup>r</sup> curé sousigné Thomas de Dignat fils de  
Thomas d'Angy et de Françoise de Mory  
le j<sup>o</sup> paron de la paroisse Jean Pierre Moreau  
la Marquis quier Charlotte Perrin deffunt de  
Nicol Moreau conuoye de la paroisse de  
cette paroisse la Marquis a de la paroisse de  
signés par les prestres Gobert curé

L'an 1767 Le Vingt Decembre l'acte jufumie  
dans Le Cimetiere de ceste paroisse par morcuie  
curie sous signe, Le Corps de Louis Ambroise  
Died de le même jour, aagé de deux mois et demy  
fils de m<sup>r</sup>. Ambroise Dubois M<sup>r</sup>. R<sup>o</sup> Dormieu

11  
de femme  
Néale 18  
Mullange  
Les p<sup>res</sup>  
curie  
Demeurant au d<sup>eu</sup> paroiss de Saint Andie  
des arts a parix, Le D<sup>eu</sup> enfant Chaugé  
en nourrice et domie amarie Mirale femme  
de Jean Bapt<sup>te</sup> Francois Dusautoy clerc paroissial  
lequel a signe, Dusautoy Jobert curé

L'an 1767 le Vingt Vn Decembre ont été  
Baptis par moy Curé sous signe, Jeanne Ceile  
et marie amie Versude nees D<sup>eu</sup>in Les adem  
partu fille D<sup>eu</sup>ely Seguin manouvrier et de  
more amie le p<sup>res</sup>tre le parvein de la paroisse  
Jean Nantier fils de Jean Nantier manouvrier  
la Maxime Charlotte Seguin fille destimee  
Philippe Seguin baquier Faus de cette paroisse  
Le parvein de la seconde Jean Jacques Seguin  
fils de d<sup>eu</sup>ff Charles Seguin de la paroisse de  
Coully la Maxime Marie Nicolle Dusautoy fille  
de Jean Baptiste Francois Dusautoy clerc paroissial  
Charlotte Seguin et Jean Jacques Seguin son de clerc  
ne de nous signe, Jean Francois Dusautoy  
marie nicolle Dusautoy Jobert curé

L'an 1767 Le Vingt cinq Decembre l'acte jufumie  
dans Le Cimetiere de ceste paroisse  
Le Corps de Roman Duedes du jeun precedent  
aagé de six jours fils de Roman Bamps  
Mouche curé Francois Moan et les p<sup>res</sup> et  
M<sup>r</sup> en presence de Jean Bapt<sup>te</sup> Jean coir  
Dusautoy clerc paroissial qui a signe,

Dusautoy Jobert curé  
L'an 1767 Le Vingt six Decembre l'acte jufumie  
dans Le Cimetiere de ceste paroisse par morcuie  
curie sous signe Le Corps de Jeanne Nicole Diedes  
du jeun precedent aagé de deux jours, fille  
de Jean Seguin Manouvrier curé Marie Anne  
Epastre des p<sup>res</sup> et mere en presence de  
Jean Bapt<sup>te</sup> Francois Dusautoy clerc paroissial, lequel  
a signe, Dusautoy Jobert curé